

Madame, Monsieur

Je me permets de vous adresser un rappel concernant les entrées et sorties des élèves. Les retards sont un frein pour les apprentissages de vos enfants. La ponctualité fait partie intégrante de notre parcours citoyen et je sais que je peux compter sur votre précieuse collaboration pour éviter, autant faire se peut, à vos enfants d'être en retard.

Je vous remercie de votre compréhension et reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Cordialement.
Le Directeur

RAPPEL

HORAIRES DES COURS

Du lundi au vendredi : 7H45 – 13H40

RETARDS, ABSENCES

- **Les retards** : ne sont plus tolérés car ils perturbent le fonctionnement de l'école. Ils seront désormais comptabilisés. Après cinq retards les parents seront convoqués par le Directeur de l'école primaire.
Tout retard est signalé par écrit dans le carnet de correspondance. Le secrétariat collecte ces informations avant de renvoyer les élèves dans les classes.
- **Les absences** : doivent être signalées le matin même par les parents à l'enseignant ou au secrétariat par mail. Dès son retour dans l'établissement, l'élève doit présenter la justification de son absence par un mot signé des parents dans son carnet de correspondance.

ENTRÉES ET SORTIES

- **Les entrées** :

Les élèves et leurs parents sont tenus de respecter les horaires

- Les élèves de maternelle sont déposés dans la classe par les parents ou un accompagnateur adulte à partir de 7h30
- Les élèves d'élémentaire peuvent être déposés au portail à partir de 7H00

Le portail sera désormais fermé à 7 h50 à partir du lundi 6 mars.

- **Les sorties :**

- En maternelle : les adultes responsables munis d'un badge vont chercher les enfants dans leur classe à partir de 13H40.
- En élémentaire : les élèves se rendent à la porte de sortie habituelle accompagnés par leurs enseignants

Les entrées et les sorties doivent se dérouler dans le calme.